



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT : UN INVESTISSEMENT VOLONTAIRE DE GRANDE AMPLEUR EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PLUS MODESTES**

Au moment où la France traverse une crise inédite, notamment une crise du logement sous des formes différenciées en fonction des territoires, les Organisations Syndicales et Patronales d'Action Logement ont décidé unanimement le 9 janvier 2019 de mettre en œuvre un plan d'investissement de 9 milliards d'euros.

Ce plan ambitieux complémentaire à l'investissement réalisé au travers de la convention quinquennale du 18/01/2018 est une réponse forte aux questions concrètes de pouvoir d'achat des salariés aux revenus les plus modestes. Il répond également aux impératifs d'adaptation des logements dus au vieillissement et à la dépendance des salariés retraités.

Il réserve en outre une part à la transition écologique et énergétique dont le but est de baisser les charges des locataires.

Pour ce faire, sept axes prioritaires ont été retenus :

- ✓ **Améliorer la performance énergétique des logements (1 milliard d'euros)**
- ✓ **Favoriser la mobilité (350 millions d'euros)**
- ✓ **Aménager un habitat plus inclusif (2 milliards d'euros)**
- ✓ **Transformer les bureaux vacants en logements (1,5 milliards d'euros)**
- ✓ **Améliorer l'habitat dans les Outre-mer (1,5 milliards d'euros)**
- ✓ **Produire plus et moins cher (2 milliards d'euros)**
- ✓ **Agir contre la dégradation de l'habitat ancien (1 milliard d'euros)**

Cette action construite depuis plusieurs mois entre les Organisations Syndicales et Patronales d'Action Logement a été menée de manière exemplaire grâce au paritarisme et à la volonté de répondre aux attentes des salariés.

FO remercie tous ses administrateurs, au plus près du terrain et au contact de la réalité quotidienne, qui ont contribué largement, par leurs actions à ce que plan puisse être élaboré.

FO s'engage à soutenir et à suivre l'application stricte de ce plan d'investissement qui apporte par le logement des réponses aux besoins des salariés concernés.

Paris, le 10 janvier 2019

**Contact :**

**Nathalie HOMAND**

**Secrétaire confédérale**

Secteur de l'Economie et du Service public

✉ [nhomand@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr) - ☎ 01.40.52.84.47

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z